

LA COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE (CVX)

UN REGARD EN ARRIERE SUR 40 ANS D'APPROFONDISSEMENT DE NOTRE IDENTITE SPECIFIQUE

Daniela Frank
Présidente
Conseil Exécutif
CVX Mondiale

Quelques remarques préliminaires

En 2007, la CVX célèbrera le 40^e anniversaire de l'approbation de ses Principes Généraux. Quarante ans sont un temps à la fois long et court, si l'on considère que nos racines remontent à l'époque de saint Ignace de Loyola. Au cours de ces décennies et même de ces siècles, nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel à suivre Jésus Christ en tant que laïcs inspirés par les Exercices spirituels et en communauté. Leur réponse généreuse au quotidien, leur discernement individuel et communautaire et leur engagement envers ce style de vie dans l'Église, ont fait de la CVX ce qu'elle est aujourd'hui. Rendons grâce à Dieu pour leur vie et pour leur réponse à son appel. Personnellement, je suis très reconnaissante pour la façon dont ils ont partagé les grâces reçues, affronté les limitations et les défis, et mené leur combat.

En comparaison de ces quatre siècles écoulés, mon histoire dans la CVX est très courte. Cependant, la possibilité qui m'a été donnée de m'entretenir avec des témoins provenant de diverses parties du monde et de les écouter m'a permis d'acquérir une vision d'ensemble du processus vécu. Bien entendu, il y aurait beaucoup de façons de partager sur ces quarante dernières années, la « mosaïque » de la CVX

étant très diversifiée à tous les niveaux. Je ne puis que tenter de présenter dans ses grandes lignes la façon dont je considère aujourd'hui ces quarante années dans une perspective mondiale, consciente qu'il est impossible de décrire tous les « petits pas » qui ont concouru à notre processus de croissance comme CVX aux niveaux local, national et international.

Lors des partages entre membres des nouveaux mouvements ecclésiaux, on nous demande parfois si nous faisons vraiment partie de ces

*une vie spirituelle intense,
des réunions communautaires et
un engagement apostolique résolu*

groupes, la CVX n'étant ni un mouvement (mais plutôt une communauté mondiale de laïcs), ni nouvelle : notre histoire remonte en effet au XVI^e siècle, aux débuts de la Compagnie de Jésus. Dès le départ, Ignace de Loyola, et ensuite ses premiers

compagnons, ont réuni autour d'eux des laïcs (à l'époque uniquement des hommes) pour leur faire partager leur spiritualité basée sur les Exercices spirituels, et pour en faire des collaborateurs dans leur apostolat.

Origines apostoliques de la CVX : les Congrégations mariales

Autour de 1560, le jésuite belge Jean Leunis réunit un groupe d'étudiants du Collège romain pour les préparer à exercer des activités apostoliques dans la ville de Rome. Son intention était d'approfondir les objectifs de l'éducation au Collège romain, un centre européen de formation supérieure dans le domaine des sciences, de la recherche et de la culture, caractérisé par le désir de saint Ignace de chercher Dieu en toutes choses. Ces étudiants s'efforçaient d'intégrer toutes les dimensions de leur vie, leurs études et leur foi chrétienne. Bien entendu, Jean Leunis avait un don particulier pour les encourager et les guider dans leur parcours, sous la conduite de Marie, leur sainte patronne, en les faisant devenir des Congrégations mariales : *Ubi duo vel tres congregati sunt* [Quand deux ou trois sont réunis en mon nom... Mt, 18,20]. L'inspiration qui a présidé au choix de ce nom provenait d'une fresque de la chapelle du Collège romain représentant l'Annonciation à Marie, intégrée dans le mystère de

l'Incarnation, d'après l'une des grandes Contemplations des Exercices spirituels.

Ces Congrégations mariales étaient caractérisées par une vie spirituelle intense, avec des réunions communautaires hebdomadaires et un engagement apostolique résolu, découlant d'une recherche fervente de réponses nouvelles et efficaces aux besoins religieux, sociaux et politiques de leur temps.

À partir de 1565, Jean Leunis se mit à voyager pour fonder d'autres Congrégations. Quelques années plus tard, il n'y avait plus guère de collègue jésuite en Europe et dans les terres de mission confiées à la Compagnie de Jésus qui n'ait sa Congrégation mariale. Devenus l'un des piliers de l'oeuvre des jésuites, ces groupes de laïcs contribuèrent pendant de nombreuses années au renouveau de l'Église dans l'esprit du Concile de Trente (1545-1563).

Peu de jours après la mort de Jean Leunis, le Pape Grégoire XIII confirma la Congrégation de Rome, en la mettant à la tête de toutes les Congrégations mariales (1584-1585). La *Prima Primaria* était chargée de veiller à l'unité et à l'authenticité des Congrégations mariales. Première association laïque de l'Église, les Congrégations mariales jouissaient du droit de s'autogouverner. Du point de vue juridique, elles étaient placées sous la juridiction du P. Général de la Compagnie de Jésus. Les premières Règles Générales, rédigées par le P. Général Claude Aquaviva en 1587 en se basant sur l'expérience des groupes romains, furent pour les Congrégations mariales un instrument important d'unité dans un même esprit et d'authenticité. Ces Règles Générales, qui resteront en vigueur pendant près de trois siècles, ont été à la base de l'expansion des Congrégations mariales dans le monde entier.

En 1773, près de 2.500 groupes étaient affiliés aux Congrégations mariales. 1773 fut l'année où le Pape Clément XIV supprima la Compagnie de Jésus et ses oeuvres apostoliques. Dans un premier temps, cette mesure s'appliqua aussi aux Congrégations mariales, mais quelques mois plus tard, elles furent rétablies et placées sous la juridiction de l'évêque du lieu. Cette décision fut à l'origine d'une forte expansion des Congrégations mariales : en 1948, elles étaient au nombre de 80.000, mais elles s'étaient éloignées de leur inspiration originelle. Elles s'étaient développées dans l'Église comme un mouvement de masse voué à Marie. Aujourd'hui encore, beaucoup identifient les Congrégations mariales à cette image. Mais l'intention première

d'une intégration entre toutes les dimensions de la vie basée sur la spiritualité de saint Ignace, la vie communautaire et le service apostolique, s'était perdue.

« *Redécouvrez vos racines* »

En 1922, débuta un processus de renouveau s'inspirant des buts originaires des Congrégations mariales. Le P. Ledochowski, alors Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, convoqua une rencontre des jésuites qui assistaient les Congrégations mariales, représentant environ 5% de tous les groupes existants. Quarante jésuites de dix-neuf pays se réunirent pour réfléchir sur les moyens de revenir à l'esprit originel, conscients du fait que les Congrégations mariales étaient liées de près aux jésuites depuis l'origine. À la suite de cette rencontre, un Secrétariat central fut créé à Rome au service des jésuites et des Congrégations mariales.

Le Pape Pie XII suivit les efforts de ce Secrétariat central avec beaucoup d'intérêt. Il fit tout son possible pour favoriser le renouveau des Congrégations mariales. En 1948, il publia la Constitution apostolique *Bis saeculari*, dans laquelle il mettait l'accent sur l'identité ignatienne originelle des Congrégations mariales et appelait tous les groupes à redécouvrir ces origines, qui prenaient racine dans les Exercices spirituels de saint Ignace. Venant du pape, cet appel engageait toute l'Église, et pas seulement les groupes qui étaient restés liés à la Compagnie de Jésus ou ceux qui avaient renoué avec elle. Dans sa Constitution apostolique, Pie XII donnait aussi une orientation pour l'avenir, en traçant les grandes lignes de l'apostolat des laïcs. Ce faisant, il ouvrit de nouveaux horizons !

Comment mettre en pratique *Bis saeculari*? Pour mettre au point des initiatives concrètes, il était important que jésuites et laïcs se réunissent pour travailler ensemble et partager leurs idées et leurs réflexions. Pour promouvoir une telle collaboration, le Secrétariat central, sous la conduite du P. Louis Paulussen, S.J., depuis 1951, rédigea des statuts, à la demande des représentants des Congrégations mariales, afin d'établir un contact permanent entre les différents groupes au plan international. La confirmation de ces statuts par le Pape en 1953 marqua la naissance officielle de la Fédération mondiale des Congrégations mariales.

La première Assemblée mondiale des Congrégations mariales se tint à Rome en 1954, en concomitance avec un Congrès international convoqué à l'occasion de l'année mariale. Au cours de cette Assemblée, les

laïcs entamèrent leur processus de renouveau, en décidant d'assumer leurs responsabilités et en désignant leur premier Conseil exécutif mondial. Avec beaucoup d'enthousiasme, les Congrégations mariales commencèrent à redécouvrir leurs racines dans de nombreux pays. En 1959, à Newark (États-Unis), les membres réfléchirent sur la façon de renouveler les Congrégations mariales pour les adapter aux nouveaux besoins. Les délégués se déclarèrent prêts à relever ce défi, tout en exprimant leur désir d'un profond renouveau, conformément à l'inspiration originelle des Congrégations mariales. Les premières démarches furent entreprises en vue de la rédaction de nouveaux Principes Généraux. Tant le P. Paulussen que le P. Janssen, Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, étaient conscients que, du point de vue canonique, seul le Supérieur Général était habilité à établir de nouvelles règles. Mais le P. Janssen soutint résolument le mouvement vers l'indépendance des Congrégations mariales, un mouvement confirmé huit ans plus tard par le Saint-Siège, qui approuva les nouveaux Principes Généraux de la CVX.

Revenir aux origines veut dire revisiter ses racines et redécouvrir et adapter leur esprit aux réalités actuelles. Point n'est besoin de tout chambouler : il suffit de réfléchir attentivement à la façon dont l'inspiration originelle des Congrégations mariales peut être vécue de nos jours. Que signifient aujourd'hui la spiritualité ignatienne, la vie communautaire et le service apostolique pour les membres pris individuellement et pour le groupe ?

Le premier défi consistait assurément à redécouvrir la spiritualité ignatienne. Au début des années 1950, des retraites ignatiennes de huit jours, et plus tard des Exercices spirituels de 30 jours furent donnés pour la première fois aux laïcs aux États-Unis avec succès. Par la suite, les autres continents proposèrent des retraites ignatiennes aux laïcs. Des jésuites et d'autres théologiens aidèrent les Congrégations mariales à renouer avec les Exercices spirituels, comme fondement de leur spiritualité, et à en approfondir la compréhension.

En 1964, il eut été possible de présenter les nouveaux Principes Généraux à l'Assemblée des délégués qui se tenait à Bombay. Mais alors

*Que signifient aujourd'hui
la spiritualité ignatienne,
la vie communautaire
et le service apostolique?*

que le Concile Vatican II était encore en cours, il était clair qu'il convenait d'attendre, pour permettre à la Fédération mondiale d'approuver de nouveaux statuts qui correspondraient pleinement aux indications du Concile pour un renouveau de l'Église tout entière.

***Nouveaux Principes Généraux et nouveau nom :
Les Communautés de Vie Chrétienne (CVX)***

À la 4^e Assemblée de la Fédération mondiale, en octobre 1967, l'avant-projet des nouveaux Principes Généraux, rédigé à l'issue d'une consultation lancée depuis la fin 1959 à l'échelle mondiale, fut présenté aux 140 délégués provenant de 38 pays. Un grand nombre d'amendements devaient encore être discutés. Chaque phrase était votée séparément, afin de parvenir à un plein accord sur l'ensemble de ce texte, qui devait marquer un nouveau début. Enfin, le 21 octobre, les participants, inspirés par l'Esprit de notre Seigneur et influencés par leur redécouverte des sources ignatienne et par Vatican II, approuvèrent l'ensemble des Principes Généraux, vaste programme d'*aggiornamento* pour une organisation vieille de 400 ans.

***Le préambule, loin d'être une simple introduction, peut être considéré
comme le noyau central des Principes Généraux :***

1. Fidèle à sa promesse, Dieu s'est fait homme. Il est né de Marie afin de se donner continuellement à tous les hommes, et il invite tous les hommes à se donner continuellement à lui dans et avec le Christ. Ce don de Dieu aux hommes et des hommes à Dieu, inspiré par l'Esprit, est toujours influencé par les circonstances particulières à chaque situation. C'est pourquoi nous, membres de la Fédération mondiale des Communautés de Vie Chrétienne, avons rédigé ces Principes Généraux pour nous aider à nous vouer à Dieu avec toujours plus de générosité, en aimant et en servant toute l'humanité dans le monde d'aujourd'hui.

2. Parce que notre mouvement est un cheminement de vie chrétienne, ces principes doivent être interprétés non pas tant selon la lettre de ce texte, que selon l'esprit de l'Évangile et la loi intérieure d'amour. Cette loi, que l'Esprit inscrit dans nos coeurs, s'exprime de façon nouvelle dans

chaque situation de la vie de tous les jours. Elle respecte l'unicité de chaque vocation personnelle et nous rend capables d'être ouverts et libres, toujours à la disposition de Dieu. Elle nous invite à considérer nos graves responsabilités. Elle nous aide à chercher constamment une réponse aux besoins de notre temps et à oeuvrer avec tout le Peuple de Dieu pour le progrès et la paix, la justice et la charité, la liberté et la dignité de tous les hommes.

La première partie définit les caractéristiques de notre style de vie : spiritualité, communauté, unité avec l'Église, service en faveur de la justice et de la paix, inspiration tirée de l'Évangile du Christ pauvre et humble, union avec Marie. Dans la deuxième partie, les diverses composantes de ce style de vie sont décrites plus en détail. Le paragraphe 11 montre comment les trois piliers de la spiritualité, du service apostolique, et de la communauté, marquent et inspirent la vie des membres.

11. Ce style de vie engage le candidat, avec l'aide du groupe, à tendre vers un développement permanent qui soit à la fois spirituel, apostolique et humain. En pratique, cela comporte : participation fréquente et même quotidienne au Sacrifice eucharistique, vie sacramentelle intense, pratique quotidienne de la prière personnelle, en particulier celle basée sur la sainte Écriture, discernement au moyen d'une revue quotidienne de sa vie et direction spirituelle régulière, renouveau intérieur annuel en accord avec les sources de notre spiritualité, amour pour la Mère de Dieu.

En outre, cela demande, de la part de chaque membre, de la simplicité dans tous les aspects de sa vie, pour suivre de plus près le Christ pauvre et garder sa liberté intérieure dans le monde. Cela demande en outre un engagement apostolique, notamment en faveur d'un renouveau des institutions de la société, et un effort pour développer ses qualités humaines et son savoir-faire professionnel, afin que son témoignage soit toujours plus compétent et convainquant. Enfin, chacun devra assumer la responsabilité de participer aux rencontres et aux activités du groupe, en aidant et en encourageant les autres à suivre leur vocation personnelle, et en étant toujours prêt à donner et à recevoir un conseil ou une aide fraternelle.

Les dispositions juridiques reflètent le nouvel esprit des Principes Généraux : ce ne sera plus la *Prima Primaria* de Rome et le Supérieur Général de la Compagnie de Jésus qui admettront une communauté locale

ou une fédération nationale comme membre : ce rôle reviendra désormais à la Fédération régionale ou mondiale.

Aujourd'hui, les témoignages sur cette Assemblée de 1967 disent que l'approbation de ces nouveaux Principes Généraux apparut comme un miracle, malgré leur préparation longue et approfondie. Des contestations se manifestèrent jusqu'aux dernier moment à propos du choix d'un style de vie aussi radical : était-il réalisable et répondait-il vraiment à l'esprit de renouveau ? À la fin, les laïcs qui avaient vécu le renouveau inspiré par le Pape Pie XII finirent par arracher un « oui » unanime, grâce à leur partage et à leur témoignage sur les fruits recueillis dans leur vie familiale, professionnelle et apostolique. Lorsque les nouveaux Principes Généraux furent déposés sur l'autel de la Messe à l'issue du dernier scrutin, ce fut un peu comme sceller la façon dont les confréries avaient été guidées au cours des années : la force transformatrice de Dieu allait remplir ces mots d'Esprit et de Vie pour toutes les confréries du monde. Le 25 mars 1968, le Pape Paul VI confirma les nouveaux Principes Généraux pour une période d'essai de trois ans. Et le 31 mars 1971, ils furent définitivement approuvés par le Saint-Siège.

Enfin, l'Assemblée de 1967 décida également de changer le nom : plusieurs pays avaient déclaré qu'il ne serait pas possible de vivre un profond renouveau tout en gardant le nom de Congrégations mariales. Alors que les différents groupes cherchaient un moyen d'exprimer ce renouveau, le nom choisi finalement pour la Fédération mondiale (mais pas nécessairement pour tous les groupes affiliés !) de « Communautés de Vie Chrétienne » fut proposé par les participants. C'est ainsi que les CVX commencèrent à vivre leur vocation renouvelée de laïcs enracinés dans la spiritualité ignatienne, en communauté et au service de la justice et de la paix.

Dans les années suivantes, l'enthousiasme de 1967 fut mis à dure épreuve à différents niveaux : tensions parmi les membres, critiques et résistances de la part de quelques jésuites et de quelques évêques. Mais malgré ces blocages, à l'Assemblée générale de Saint-Domingue, en 1970, il fut clair qu'il n'y aurait pas de retour en arrière. Après avoir reconnu l'idéal des Principes Généraux et accepté la conception de notre vocation et les éléments du style de vie correspondant, il s'agissait maintenant d'accomplir humblement de petits pas en avant dans notre développement humain et spirituel – tant au niveau individuel que communautaire – pour vivre cette vocation. À Saint-Domingue, il avait été décidé de faire un discernement communautaire avant les prises de décision, une vraie *deliberatio*, mais ce

fut un échec. Les délégués devaient réfléchir au rôle des CVX face à la crise de l'Église et au défi du développement, mais au lieu de cela, ils entrèrent eux-mêmes en crise. En fait, l'échec de cette Assemblée pesa lourdement sur les participants et sur le Comité exécutif. Mais du point de vue spirituel, ce fut une invitation et une provocation qui favorisa un énorme processus d'apprentissage.

En conséquence, l'Assemblée suivante, qui se tint à Augsburg en 1973, fut conçue de façon à aider les délégués à grandir pas à pas dans le style de vie de la CVX. Le thème : « CVX, une communauté au service de la libération de tout l'homme et de tous les hommes » était une réponse aux défis provenant de l'intérieur et de l'extérieur de la CVX. Pour la première fois, l'Assemblée fut précédée d'un cours de formation international de 14 jours, suivi par les deux tiers des 170 délégués représentant 40 pays. Ainsi, les participants purent faire l'expérience d'un programme de formation CVX (pouvant constituer un modèle pour la formation aux niveaux local et national) et faire connaissance entre eux comme membres d'une communauté mondiale. Conformément au thème choisi, cette Assemblée permit aux délégués de concrétiser les orientations et les lignes d'action suivantes :

- Engagement pour la transformation des structures politiques, économiques, sociales, culturelles et religieuses, en faisant appel au discernement pour déterminer les priorités et les méthodes d'action ;
- Ouverture sur le monde à travers la présence, l'action et la collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté, et solidarité envers les plus pauvres et les opprimés ;
- Reconnaissance de l'importance capitale d'une formation enracinée dans les Exercices spirituels et dans la culture de chaque pays ;
- Une communauté de vie dans laquelle le partage et l'aide mutuelle s'étendent à toutes les communautés, aux autres nations et aux pauvres.

À l'Assemblée générale suivante, qui se tint à Manille en 1976, le thème : « Pauvre avec le Christ pour un meilleur service » nous rappelait notre responsabilité sociale, devenue plus évidente que jamais. Cette fois encore, l'Assemblée fut précédée et suivie d'un cours de formation comprenant des récits d'expériences dans les bidonvilles de Manille et une retraite avec Exercices spirituels. Le lien direct entre formation et service, avec une option très claire pour les pauvres, ne fut pas un simple thème de

discussion, mais une expérience concrète qui marqua les délégués, l'Assemblée et le processus de suivi vécu aux niveaux national et local. À tous les niveaux, la CVX chercha les moyens d'approfondir le processus de croissance spirituelle, tant individuelle que communautaire, en s'inspirant

*c'est la communauté tout entière
qui est envoyée,
unie par l'esprit et le coeur*

de la dynamique des Exercices spirituels de saint Ignace. Il était impératif que nous soyons ancrés dans les situations concrètes et disposés à nous laisser toucher et interpeller par la situation des pauvres de

notre pays et du monde, afin de mieux répondre aux besoins de notre temps et de collaborer à l'édification du Règne de Dieu.

D'une Fédération à une Communauté mondiale

Les fruits du processus vécu devinrent visibles à l'Assemblée de Rome en 1979. Il était devenu évident que nous étions unis par des liens beaucoup plus profonds que ceux qu'exprimaient le mot de « fédération ». L'Assemblée pouvait désormais se mettre en marche « vers une unique communauté mondiale au service d'un unique monde ». Cependant, toutes les fédérations nationales n'étaient pas encore prêtes à en faire partie. Mais trois ans plus tard, à Providence en 1982, cette recherche commune déboucha sur un « oui » très clair à l'appel à une communauté mondiale.

L'Assemblée de Providence n'était pas seulement centrée sur le thème d'une unique communauté mondiale : elle nous permit aussi d'en faire l'expérience, en suscitant en nous un sentiment nouveau de communion. Ce sentiment se traduisit par une conscience accrue et une participation résolue à la communauté, ouvrant la voie à un discernement commun pour découvrir de nouvelles manières de répondre ensemble aux besoins pressants qui se présentaient dans les situations particulières. Dans les années qui suivirent l'Assemblée de Providence, la CVX comme communauté unique devint une réalité, en s'ouvrant à sa mission et la concevant pour la première fois comme une « mission commune ».

C'est pourquoi l'Assemblée de Loyola, qui réunit en 1986 les délégués de 50 pays, fut centrée sur la mission apostolique : « Faites tout ce

qu'il vous dira : Marie, modèle de notre mission ». Soutenue par la grâce de cette rencontre sur les lieux où Ignace avait vécu sa conversion à une relation plus profonde avec le Seigneur, la CVX y reçut une confirmation de son identité, enracinée dans les Exercices spirituels de saint Ignace, envoyée en mission en union avec le Christ pauvre et humble et à l'imitation de Marie, dans la liberté, la pauvreté et la solidarité. Envoyée en mission par le Seigneur et par son Église, la CVX reconnut que « nous ne pourrions pas être fidèles à notre mission si nous ne nous situons pas dans le cadre de notre communauté, convaincus que c'est la communauté tout entière qui est envoyée, unie par l'esprit et le cœur » (La grâce de Loyola 1986).

Quatre ans plus tard, à Guadalajara, au Mexique, la communauté fut invitée à réfléchir de façon plus approfondie au fait qu'elle était « au service du Règne » en tant que communauté missionnaire de laïcs ignatien dans l'Église, avec un sens profond de la mission au niveau personnel et un engagement commun accru en faveur de la mission. En cette même année 1990, furent présentés les Principes Généraux révisés, en considération du fait que la CVX était devenue une communauté unique (et non plus une fédération mondiale), des expériences vécues et des défis affrontés depuis 1967. Au terme des délibérations et des scrutins sur ces Principes révisés, la CVX prit conscience avec reconnaissance des grâces reçues, mais aussi de ses limites, en reconnaissant humblement que nous devons encore apprendre à nous laisser guider par l'Esprit de Dieu, tant comme individus que comme communauté mondiale : « Nous avons vécu la grâce de nous savoir inspirés par le désir de servir le Christ dans notre travail pour le Règne, et nous avons été confirmés dans cet appel. En même temps, nous avons été amenés à découvrir notre besoin d'une plus grande unité et liberté spirituelle, en tant que communauté de disciples » (La grâce et l'appel de Guadalajara 1990).

En 1994, les délégués et observateurs provenant de 59 pays se rencontrèrent à Hong Kong sur le thème : « La CVX : une communauté en mission ». L'intention et le but de cette Assemblée étaient de faire un examen de conscience sur la mission au niveau communautaire. Ayant grandi comme communauté au fil des ans, la CVX souhaitait maintenant discerner où elle était appelée à se développer comme communauté. La grâce reçue durant cette Assemblée rappela une fois encore la nécessité d'une profonde conversion permanente au niveau de la mission : « Comme communauté mondiale, nous devons intégrer chaque jour davantage les réalités sociales, avec tous leurs problèmes et leurs défis, dans notre vie et dans notre

action (...). Son Esprit, qui gouverne l'histoire, nous pousse à scruter les signes des temps et à mettre en pratique notre expérience spirituelle, comme service pour l'édification de la justice et de la paix. Tout cela, nous devons le vivre non seulement en paroles, mais dans les faits et en vérité ».

Répondre à l'appel à devenir un corps apostolique

Lorsqu'on considère le processus vécu dans la CVX durant ces dernières décennies, on peut le comparer à l'éclosion d'une fleur. Tout était déjà présent au début, mais ce n'est que petit à petit, en nous enracinant profondément dans nos sources spécifiques, en respectant le rythme de chaque communauté et les caractéristiques des périodes historiques correspondantes, et en scrutant les signes des temps, que cette « fleur » a commencé à s'épanouir vraiment. À partir du milieu des années 1980, la « mission commune » est devenue un thème central dans la CVX. Dans les années 1990, la conscience d'être une communauté apostolique s'est renforcée, pour être enfin affirmée à l'Assemblée d'Itaici (Brésil) en 1998, où la communauté mondiale s'est réunie sur le thème : « Approfondir notre identité comme corps apostolique, clarifier notre mission commune ».

Le processus de discernement de l'Assemblée, préparé dans les communautés nationales, était centré sur trois domaines de croissance dans la vie chrétienne : le Christ et la culture ; le Christ et la réalité sociale ; le Christ et la vie de tous les jours. En appliquant le critère ignatien à la mission, et en réfléchissant aux besoins que nous découvrions dans ces divers domaines, et aux moyens de renforcer la collaboration entre laïcs et jésuites, nous avons dégagé trois champs de mission et un ensemble de moyens nécessaires à cette mission :

« Premièrement, nous voulons introduire la force libératrice du Christ dans notre réalité sociale. Deuxièmement, nous voulons trouver le Christ dans nos diverses cultures, et faire en sorte que sa grâce éclaire tout ce qui a besoin d'être transformé. Et troisièmement, nous voulons vivre le Christ, afin de le rendre présent dans le monde dans tous les aspects de notre vie de tous les jours.

Ces trois champs de mission sont éclairés par la source spirituelle qui nous nourrit et nous affermit pour la mission : les Exercices spirituels, qui nous aident à grandir dans la vie chrétienne. En outre, nous devons

nous efforcer de nous former à la mission, pour que notre communauté puisse devenir un instrument de service toujours plus efficace ».

Le document final, intitulé « Notre mission commune », comprenait toute une série de critères et d'orientations pour le service et la mission de la CVX à tous les niveaux, ainsi que des lignes directrices sur les moyens de notre mission commune. À la suite de l'Assemblée d'Itaici, de nouvelles initiatives apostoliques furent lancées dans de nombreuses communautés nationales, et celles déjà mises en oeuvre au niveau individuel ou communautaire furent repensées en fonction de la « mission commune » de la CVX. Dans ce processus, une question fondamentale s'est présentée : Itaici a apporté une grande contribution sur ce qu'est notre mission commune, en renforçant notre union comme communauté mondiale, mais qu'est-ce qui caractérise la manière dont nous vivons notre mission commune, autrement dit, comment vivons nous cette mission ?

À Itaici, l'expression « corps apostolique » avait déjà été employée, mais il restait à préciser sa signification dans la vie de tous les jours : ce fut le thème central de l'Assemblée de Nairobi en 2003. Là seulement, la communauté se sentit « confirmée dans notre appel à devenir un corps apostolique de laïcs qui partagent la responsabilité de la mission dans l'Église » (Recommandations Nairobi 2003, publiées dans *Projects* 124).

Sur le thème « Envoyés par le Christ, membres d'un seul corps », la communauté mondiale réfléchit à ce que signifiait vivre cet appel à tous les niveaux. Nous avons ainsi défini quatre étapes dans le partage de la responsabilité de la mission en tant que corps apostolique : discernement, envoi, soutien et évaluation. En communauté, nous discernons l'appel que chacun reçoit ; c'est la communauté qui nous envoie vivre le service de discernement apostolique et qui le soutient. Une fois ce service accompli ou après un certain laps de temps, la communauté évalue la mission avec la personne ou le groupe envoyé. Ainsi, même le service individuel devient une « mission commune », puisque toute la communauté en partage la responsabilité.

Pour vivre et agir comme corps apostolique, la CVX devait repenser ses structures et ses processus, afin de mieux répondre à l'appel reçu. Parmi les pierres angulaires, on peut souligner en particulier notre concept de formation et notre manière d'exercer le leadership, ainsi que d'autres aspects tels que, par exemple, la coopération régionale et la promotion de la justice sociale. Il a été demandé au conseil exécutif mondial de créer des moyens et des structures pour soutenir la communauté mondiale à tous les niveaux.

Bien entendu, c'est un travail de longue haleine et un défi non seulement au niveau mondial, mais aussi pour les communautés nationales et pour les structures de coordination régionales existantes. Et c'est également un défi pour les groupes locaux.

En jetant un regard en arrière sur notre histoire, les piliers du style de vie de la CVX (et précédemment des Congrégations mariales) à savoir : spiritualité ignatienne, communauté et mission, ont été confirmés par ce que nous avons vécu. À chaque étape de notre histoire, nous avons été appelés à approfondir un aspect différent : dans les premières années du renouveau, notre enracinement dans la spiritualité ignatienne ; à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la dimension communautaire de notre vocation. À chaque étape, il est essentiel de ne pas négliger les autres piliers. Lorsque nous nous concentrons sur notre service apostolique, la mission ne doit pas être découplée des Exercices spirituels et de la dimension communautaire de notre style de vie. C'est pourquoi le processus de

*discernement, envoi,
soutien et évaluation*

formation de la CVX doit réunir ces trois dimensions, afin d'aider les individus à intégrer leur foi dans leur vie. Les groupes locaux, ainsi que la communauté plus vaste au niveau régional ou national, doivent promouvoir et prolonger la dynamique engendrée par les Exercices spirituels, qui nous oriente vers une vie proprement apostolique. Même lorsque le service apostolique est confié à un individu, il fait toujours partie de la mission que celui-ci a reçue de la CVX. En ce sens, notre mission est toujours commune et s'inscrit dans la mission de l'Église (voir aussi « Le charisme de la CVX », version révisée de 2001).

La CVX est une vocation ignatienne. Le charisme et la spiritualité de la CVX sont ignatiens. Donc, les Exercices spirituels de saint Ignace sont à la fois la source première et l'outil caractéristique de la spiritualité de la CVX, en favorisant l'intégration entre foi et vie à tous les niveaux : personnel, social, professionnel, politique et ecclésial. Les membres de la CVX vivent la spiritualité ignatienne en communauté dans leur groupe local, au niveau national et comme communauté mondiale. Le soutien de ceux qui partagent notre vocation est essentiel en vue de notre croissance humaine, spirituelle

et apostolique. En outre, la communauté elle-même est un élément constitutif du service apostolique et du témoignage de la CVX, qui est essentiellement une communauté pour les autres.

La collaboration à l'intérieur de la famille ignatienne

La CVX est une vocation laïque. À l'Assemblée de Nairobi, en réfléchissant sur la CVX comme corps apostolique de laïcs qui partagent la responsabilité de la mission dans l'Église, nous avons considéré en particulier la collaboration entre CVX et jésuites. En tant que CVX, nous sommes reconnaissants pour le don de la spiritualité ignatienne que les jésuites ont généreusement partagée avec nous, à l'exemple de saint Ignace. Les jésuites nous ont aidés à redécouvrir l'expression laïque de la spiritualité ignatienne lorsque nous sommes passés des Congrégations mariales à la CVX, et leur soutien a rendu possible la création et la croissance de nos communautés dans le monde entier. L'une des modalités de la collaboration entre CVX et jésuites est le service que les jésuites offrent à la CVX comme assistants ecclésiastiques, une expression qui indique bien que la CVX est une communauté de laïcs dirigée par des laïcs. L'assistant ecclésiastique (un jésuite dans la plupart des cas, mais pas nécessairement) « travaillant en collaboration avec d'autres responsables de la communauté, il a pour tâche principale le développement chrétien de l'ensemble de la communauté et aide les membres à grandir dans les voies de Dieu, en particulier grâce aux Exercices Spirituels. En vertu de la mission qui lui est conférée par la hiérarchie, dont il représente l'autorité, il a aussi une responsabilité spéciale dans le domaine doctrinal et pastoral et en ce qui touche à l'harmonie propre à une communauté chrétienne » (Principes Généraux de 1990, n. 14). Il collabore donc étroitement avec les membres élus et fait partie du Conseil exécutif ; il lui est demandé de contribuer en apportant ses compétences spécifiques, mais il n'a pas à jouer un rôle dominant parmi les leaders.

À Nairobi, le désir exprimé par la CVX de répondre à l'appel à devenir un corps apostolique et à agir en conséquence met en lumière une autre dimension de la collaboration entre la Compagnie de Jésus et la CVX : la collaboration dans l'apostolat, en promouvant un partenariat toujours plus étroit entre ces deux corps apostoliques, incluant un discernement conjoint et des activités communes.

REGARDS RETROSPECTIFS ET IDENTITE CVX

Bien que notre désir de grandir dans la collaboration apostolique soit tout à fait clair, nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Pour la CVX, cette perspective est en premier lieu un défi à approfondir notre identité et à acquérir une plus grande maturité : du point de vue spirituel comme communauté responsable d'elle-même dans notre service apostolique vécu comme une mission commune. En même temps, nous ne devons pas cacher ce que nous avons à offrir : nos expériences, les talents et charismes spécifiques de nos membres, notre présence dans le monde professionnel, social et politique.

Dans le monde entier, de nombreuses expériences concrètes de collaboration avec les jésuites et avec d'autres membres de la famille ignatienne – congrégations ignatienne ou autres groupes laïques inspirés par les Exercices spirituels – doivent être mise en lumière. Dans la plupart des cas, ces activités ont trait au domaine de la spiritualité : cours et programmes de formation pour accompagnateurs spirituels et membres de la CVX qui collaborent comme accompagnateurs spirituels dans les centres de spiritualité ignatienne, gestion des centres de retraites de la Compagnie de Jésus, etc. Le plus souvent, les personnes concernées disent y avoir trouvé un enrichissement mutuel ; non seulement dans leur travail concret, mais parce que cela leur a permis d'approfondir leur identité spécifique de religieux ou de laïc.

Comme famille ignatienne, nous avons beaucoup à offrir à l'Église et au monde. Dans nos communautés, que ce soit la Compagnie de Jésus, la CVX ou d'autres congrégations ou organisations, nous pouvons nous appuyer sur une grande variété de savoir-faire et d'expériences, sur une formation solide et sur la disponibilité ignatienne, et sur un engagement résolu à « travailler à la réforme des structures de la société, en participant aux efforts qui sont faits pour libérer les victimes de toute sorte de discrimination et en particulier pour abolir les différences entre riches et pauvres » (Principes Généraux n. 8d) en union avec la mission de l'Église. En marche vers une collaboration encore plus étroite, il nous reste sans doute à éliminer bien des obstacles – d'un côté comme de l'autre – mais chaque expérience concrète que nous parviendrons à réaliser nous aidera à développer une compréhension plus profonde de la collaboration, de notre vocation et de notre identité, comme individus et comme communauté. Enfin, ces deux (ou plus) corps ignatien constituent un signe d'espérance, en présentant des modalités de collaboration entre laïcs et religieux, en communion avec l'Église.